



Comité d'orientation ORECC / OREGES

5 décembre 2014

Ordre du jour

- 1) Présentation des observatoires et bilan des actions menées en 2014
- 2) Echanges sur le programme de travail 2015
- 3) Gouvernance unifiée des observatoires ORECC / OREGES

Orientations 2015 / ORECC - OREGES

2 programmes de travail qui s'articulent en 3 parties:

- Les activités « récurrentes » nécessaires au fonctionnement de l'ORECC et de l'OREGES y compris la mise à jour des indicateurs ou données produites
- Des activités complémentaires spécifiques à chacun des observatoires
- Des activités nouvelles communes ORECC / OREGES

Budget 2015:

- Application du principe de l'iso-budget.
- OREGES: Un budget total de 145 410 € financé à parité entre l'ADEME et la Région.
- ORECC: un budget total de 160 000 € financé à parité entre l'Etat et la Région, une participation de AERMC

Programme de travail 2015 / OREGES

Les activités « récurrentes » : 150 jours

- Collecte : contrôle, intégration des données dans le SI, mise à jour des annexes à la convention d'échange de données, diffusion aux partenaires
- Production : mise en œuvre des outils de modélisation, calcul des indicateurs de consommation d'énergie, émission de GES, production d'énergie
- Diffusion grand public : réalisation des publications, production et mise à disposition des produits standards
- Assistance aux utilisateurs : traitements spécifiques et compléments méthodologiques
- Communication : site web et newsletter
- Expertise : contribution aux programmes et schémas régionaux

Programme de travail 2015 / OREGES

Les activités complémentaires: 25 jours

- Production de 50 fiches indicateurs SRCAE: adaptation des fiches indicateurs déjà produites et développement d'une quinzaine de fiches complémentaire (20 jours)
- Contribution à la démarche TEPOS (5 jours)

Programme de travail 2015 / ORECC

Les activités récurrentes:

- mise à jour des indicateurs produits en 2014,
- finalisation du travail de mise en place du système d'information,
- formalisation des échanges avec les fournisseurs de données (conventions d'échanges de données...),
- rédaction de nouvelles fiches initiatives, fiches méthodologiques,
- mise à jour et animation du site internet.

Les activités complémentaires :

- état de la connaissance en prévision de futurs groupes de travail,
- production de nouveaux indicateurs, dans l'objectif de favoriser la mise en place de stratégies d'adaptation.

Programme de travail 2015 /

ORECC

Production d'un nouvel état de la connaissance sur 1 ou 2 thèmes:

- **Santé?**

Vulnérabilité des populations notamment en zone urbaine (vagues de chaleur)

Impact sanitaire / qualité de l'air / maladies infectieuses

Augmentation de l'exposition de la population aux risques naturels (événements extrêmes)

- **Energie?**

Production d'électricité et gestion multi-usage de la ressource en eau, gestion des risques

Evolution de la consommation du parc bâti (baisse en hiver / hausse en été) et impacts sur la distribution

- **Aménagement?**

Exploration du lien entre changement climatique, densité et îlots de chaleur urbain, effets sur les populations

Influence de l'artificialisation et imperméabilisation des sols sur les îlots de chaleur

- **Risques?**

Lien changement climatique et recrudescence possible des risques naturels (feux de forêt, crues, mouvements de terrains, sécheresses) pour les populations, les activités, les infrastructures et les bâtiments.

Programme de travail 2015 / ORECC

Mise en place de nouveaux indicateurs:

- **Tourisme fluvial?**

Impacts du changement climatique sur l'activité « tourisme fluvial » en Rhône-Alpes

- **Agriculture?**

Suivi des accidents climatiques (sécheresses, gel) retenus au titre des calamités agricoles

- **Sylviculture?**

Indice Feux Météo: indicateur en lien avec la problématique forestière, permettant de s'intéresser aux zones du sud de la région, alors que l'indicateur forêt actuellement étudié (scolyte) concerne surtout les forêts en zone de montagne. Indicateur permettant également de suivre le risque incendie pour les populations.

Indicateur de productivité biologique des forêts (en lien avec l'IGN)

Actions communes 2015 / ORECC + OREGES

Lancement en 2015 de deux actions communes ORECC / OREGES:

- **Communication:** mise en place d'une page web commune
- **Profils territoriaux:** lancement d'un travail d'harmonisation des profils énergie / climat / air à destination des territoires.

A ce jour, il existe:

- Un profil énergie – GES mis en place dans le cadre de l'OREGES,
- Des fiches territoriales air.

Il est proposé de mettre en place un profil climat à destination des territoires et à partir de données existantes pour compléter le champ climat air énergie.

Ce projet serait mené courant 2015.

Profil OREGES



Profils édités annuellement pour la région Rhône-Alpes, les départements, les CDDRA, les SCOT, les PNR, les PPA, les intercommunalités et les TEPOS.

Données détaillées chiffrées:

- sur la situation du territoire en termes de production et consommation d'énergie et d'émissions de GES
- par secteur de consommation et par filière énergétique

Analyses par secteur de consommation, type d'énergie ou d'usages et représentation de leur évolution

Fiche territoriale Air



Des outils pour identifier les enjeux atmosphériques d'un territoire et les leviers d'action : les fiches territoriales AIR

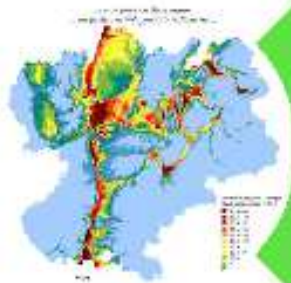
➤ Une déclinaison territoriale des données sur la qualité de l'air

Déclinaison :

- Commune
- EPCI
- SCOT
- PPA
- Département
- Région



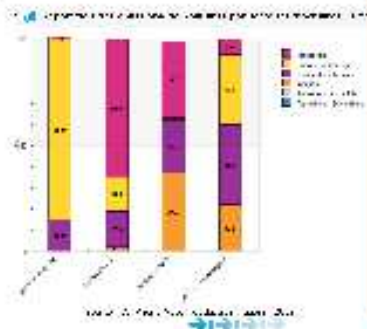
Données contextuelles du territoire : zone sensible, PPA, topographie, urbanisation...



Qualité de l'air : cartes de pollution, statistiques communales, population et surfaces exposées, épisodes pollution, liste des études

2 fiches thématiques :

- Fiche 1 : concentrations
- Fiche 2 : émissions



Origine de la pollution (émissions) : cartes, répartition par secteur d'activité, avec zoom sur chauffage et transports

Profil climat

Établissement d'un profil climat territorialisé :

Les indicateurs (climat, ressources, tourisme et agriculture/sylviculture) seraient accessibles par territoire sous forme d'un document personnalisé

Regroupement des territoires selon leur appartenance à :

Leur zone géoclimatique

Leur zone hydrologique

Leur zone de production agricole/sylvicole (si pertinent)

Le massif auquel ils appartiennent (si pertinent)

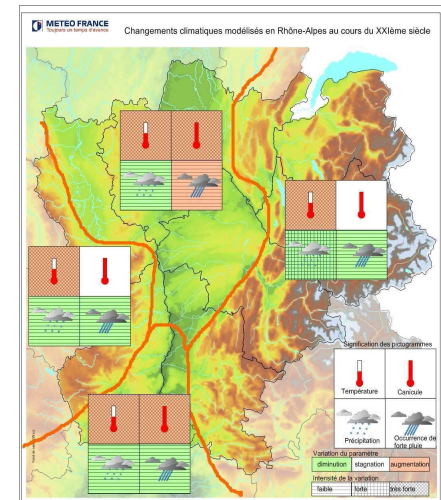
Étude de l'intégration :

Des données liées aux risques naturels (base de données GASPARE avec les arrêtés de catastrophes naturelles)

De données issues de modélisation ou de cartographies produites éventuellement à des échelles plus larges

D'éléments issus des études MEDCIE, du SRCAE, du PBACC

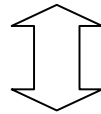
De diagnostics de vulnérabilité existants sur tout ou partie des territoires, établis notamment avec l'outil Impact-Climat



Gouvernance ORECC / OREGES

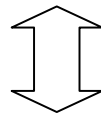
Comité de pilotage
Etat – Région

Constitué des financeurs (DREAL – Agence de l'Eau – ADEME / Région)



Comité technique

*Constitué des services techniques Etat / Région,
des opérateurs et
des principaux fournisseurs de données / partenaires
de l'ORECC et de l'OREGES*



Comité d'orientation

Constitué de 4 collègues d'acteurs

La gouvernance des observatoires

Le comité de pilotage ORECC / OREGES:

- il est constitué des financeurs des observatoires Etat (DREAL, ADEME, Agence de l'Eau) et Région
- il met en place les moyens de fonctionnement des observatoires ORECC / OREGES et valide les programmes d'activités, les principales productions et les propositions du comité d'orientation

Le comité technique ORECC / OREGES:

- il associe les représentants techniques du copil, les opérateurs et les principaux fournisseurs de données / partenaires des observatoires
- son rôle est de suivre la réalisation du programme de travail des observatoires et de s'assurer de la qualité des indicateurs, des analyses et des publications produits.

Il se réunira selon le besoin en formation commune ORECC / OREGES ou séparée.

La gouvernance des observatoires

Le comité d'orientation commun ORECC / OREGES (1 à 2 fois/an)

- Représentatif de 4 catégories d'acteurs
 - * Collectivités territoriales
 - * Etat et établissements publics
 - * Organismes de recherche et d'observation
 - * Société civile (représentants des acteurs socio-économiques, associations...)

- Garantit l'utilité des productions en représentant les intérêts et attentes des utilisateurs

- Propose de grandes orientations, donne un avis sur le programme d'actions et les publications

Merci de votre attention